



Bulletin n° 13 du 07 mai 2013

SAISON 2012 - 2013

VALENTIN Bernard
Rue Grande, 42

6971 CHAMPLON



L'équipe Juniores d'ATHENA



L'équipe Juniors d'ATHENA

BULLETIN DU COMITE PROVINCIAL DU Luxembourg DE L'A.I.F. ASBL

www.volleylux.com

Périodique paraît toutes les 3 semaines (excepté en juillet)

Volley Lux

Bulletin Officiel de l'asbl "Association des clubs de Volley-ball de la Province du Luxembourg" A. C. V. B. L.

N° 13 du 07 mai 2013
saison 2012 - 2013

Administration - abonnements

Guy BURTON
Le Pas de loup, 38
6791 - GUERLANGE
☎ 063/38.99.63

Composition - Mise en page

Guy BURTON

Abonnements

15 numéros par année 30,- €
à verser au compte 068-2077241-13
de A.I.F.-F.R.B.V.B. - C.P. Luxembourg

Les articles publiés dans notre revue n'engagent que leurs auteurs tant par le texte que pour l'opinion qu'ils expriment.

Sommaire

P1

Secrétariat	P.	à
Commission des rencontres	P.	à
Commission d'Arbitrage	P.	à
Commission des st. et règl.	P.	à
Commission Beach-volley	P.	à
Commission Technique	P.	à
Article d'intérêt général	P.	à

Commission Jeunes

Jean-Louis MASSART
Rue du Panorama, 41
6791 ATHUS
063/38.62.91 (TEL)
063/38.84.00 (FAX)
E-Mail : jl.massart@skynet.be

Président provincial
Michel FORGET
Rue d'Avioth, 15
6769 MEIX-DEVANT-VIRTON
063/57.68.38 (TEL P + fax)
E-Mail : michelforget15@gmail.com

Commission des rencontres
Anne-Marie HABETS
Rue Neuve, 77
6890 REDU
P. 061/65.65.77 (P) (TEL + FAX)
B. 061/61.17.91 (TEL)
E-Mail : am.habets@gmail.com

Commission technique
Jean-Pierre MALLIEN
Rue des Quatre Vents, 84
6700 ARLON (Viville)
063/23.25.57 (TEL)
E-Mail : comtechlux.srt@gmail.com

Représent. des joueuses
Sonia LAURENT
Hierlot, 8 bte 2
4990 LIERNEUX
080/40.03.21 ou 0495/12.51.81
E-Mail : laurent.sonia@hotmail.com

Secrétaire provincial
Guy BURTON
Le Pas de Loup, 38
6791 GUERLANGE
063/38.99.63 (TEL + FAX)
E-Mail : guy.burton@skynet.be

Commission d'arbitrage
Léopold HAAGER
Rue des Tanneries, 2
6840 NEUFCHATEAU
061/27.71.11 (TEL + FAX)
E-Mail : leopold_haager@hotmail.com

Commission propagande/Presse
Bernard VALENTIN
Rue Grande, 42
6971 CHAMPLON
0498/22.26.60
E-Mail : b.valentin@volleylux.com

Trésorier provincial
Jean-Louis MASSART
Rue du Panorama, 41
6791 ATHUS
063/38.62.91 (TEL)
063/38.84.00 (FAX)
E-Mail : jl.massart@skynet.be

Commission statuts et règlements
Roger GRUSELIN
Rue des Combattants, 47
6880 BERTRIX
061/41.19.76 (TEL + FAX)
E-Mail : gruselinn@hotmail.com

Commission beach-volley
Georges COLAS
Rue des Tilleuls, 28
6760 ETHE
063/57.07.32 ou 0479/40.69.33
E-Mail : colasgeorges@skynet.be

Le site de l'A. C. V. B. L. : <http://www.volleylux.com>

REUNION DU COMITE PROVINCIALLUNDI 15.04.2013

Présents : A.-M. HABETS, S. LAURENT, M. FORGET, G. COLAS, R. GRUSELIN, L. HAAGER,
J.-P. MALLIEN, J.-L. MASSART, B. VALENTIN, G. BURTON

Excusés :

1. Montée d'ATHENA en AIF 3 :
 - Comme l'équipe évoluant en AIF2 descend en AIF3, le club d'Athena n'alignera qu'une seule équipe en AIF3 la saison prochaine, en l'occurrence, l'équipe montante de provinciale. Le Comité provincial n'a rien à faire vis-à-vis de l'AIF, c'est au club d'Athena à informer le responsable de la commission des rencontres AIF.

2. MARTELANGÉ :
 - Les responsables communaux de Martelange avaient pris contact avec notre Président provincial. Cependant, jusqu'à maintenant, ne sachant pas de quels moyens la province allait disposer pour organiser quelque chose, et ne sachant pas ce que pourrait nous demander la commune, aucune réponse n'avait été donnée à la commune. Le CP estime qu'il faut y donner suite, notamment, lorsque J.-P. Mallien aura finalisé son projet technique. Une visite leur sera faite de manière à savoir ce que le CP peut leur apporter comme soutien, car, actuellement, nos finances ne nous permettent aucune folie.
 - Si initiation il doit y avoir, l'idée est d'essayer d'introduire cette initiation dans le cadre de « Mon club, mon école ».

3. COMMISSION TECHNIQUE :
 - Concernant les sélections provinciales, il est évident qu'elles n'ont rien apporté, sportivement et qualitativement parlant. Aussi, il faut se diriger vers d'autres idées. C'est ainsi que le nouveau responsable de la commission technique la suppression des sélections et lance l'idée de permettre à deux clubs de former ensemble des équipes scolaires pour disputer un petit championnat en plus des matchs que chaque participant est sensé jouer dans son club. Ces équipes seraient composées de scolaires et cadets. Elles pourraient également disputer le championnat de P2. Cette idée est accueillie avec ferveur. Cependant, une discussion interminable est enclenchée quant à savoir si cette proposition doit être lancée par la commission technique ou par la commission des rencontres. Le responsable technique n'a aucun problème à ce que la lettre d'information aux clubs porte la signature des deux commissions. Malheureusement, cette discussion stérile a été beaucoup trop longue.
 - « Mon club mon école » est une possibilité d'organiser des stages qui auraient une durée d'une semaine, et 3 niveaux d'expérience différents. Avec la participation financière des jeunes participants, l'opération pourrait être blanche pour la trésorerie provinciale.

4. AG AIF DU 20.04.2013 :
 - Les membres du CP qui participeront à l'AG AIF sont : L. Haager, A.-M. Habets, B. Valentin, R. Gruselin, J.-P. Mallien, G. Burton, G. Colas y participera également, mais devra la quitter vers 11h00. S. Laurent essaiera d'y participer, mais ne peut donner de garantie.
 - Pour l'organisation, tout est en ordre, les tables seront mises en place avec le nom des membres du CA AIF et des provinces, les viennoiseries ont été commandées, le café et le jus de fruit sera mis à disposition par le gestionnaire de la cafétéria.
 - De longues discussions sont lancées quant aux prises de position à prendre relatives au vote à formuler sur les propositions introduites.
 - Il y a également de grosses discussions sur le bilan, le budget ainsi que sur le rapport établi par R. Gruselin suite à la vérification des comptes AIF faite avec les autres provinces.
 - Enfin, le CP prend position quant au vote à formuler concernant les candidats ayant postulé un poste au sein du CA AIF.

5. Statuts de l'ASBL :
 - Un groupe de travail avait été constitué pour revoir l'intégralité des statuts de l'asbl. Le résultat de leur travail avait été transmis à l'ensemble des membres du CP. Celui-ci est rediscuté et approuvé par l'ensemble des membres.
 - Il sera présenté soumis au vote des clubs de la province lors d'une AG spécifique qui aura lieu le samedi 11.05.2013 dès 09h30.

6. Vu l'heure tardive, les autres points à l'ordre du jour n'ont pas pu être examinés.



Saint-Hubert, le 28 mars 2013

Fédération provinciale de Volley-Ball
Monsieur Michel Forget, Président
Rue d'Avioth 15
6769 Meix-devant-Virton

*Toute correspondance en relation avec le présent courrier
est à adresser à Monsieur le Greffier provincial,
Place Léopold 1 à 6700 Arlon*

SDAC

Chef de Division : Frédéric Philipin

Agent traitant : Bruno Meunier - 061/250.161

~~OBJET : SDAC/DCP13/sport/FP/AF/35 - SDAC - Demande de la Fédération provinciale de
Volley-Ball pour des subsides de fonctionnement~~

Monsieur,

Nous sommes au regret de vous informer que le Collège provincial, en sa séance du 21 mars 2013, n'a pu réserver une suite favorable à votre dossier.

Le Collège provincial ne peut aider sur ce type de projet et demande sans créer un précédent qui conduirait à un dérapage budgétaire (vu les possibles demandes des autres fédérations).

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Greffier provincial,

Pour le Collège provincial,

Le Président,

Pierre-Henry GOFFINET.

Patrick ADAM,
Député provincial.

SERVICE DE LA DIFFUSION ET DE L'ANIMATION CULTURELLES

Département Animation et Diffusion culturelles - Lecture publique - Sport

Palais Abbatial, Place de l'Abbaye 12 - 6870 Saint-Hubert

Tél: 0032(0)61 25 01 50 - Compta 0032(0)61 25 01 75 - Pré de médias 0032(0)61 25 01 68 • Fax 0032(0)61 51 32 89

E-mail: sdac.agenda@province.luxembourg.be • Internet: www.province.luxembourg.be

Le Président souhaite la bienvenue aux participants et remercie le Comité Provincial du LUXEMBOURG de son accueil.

Monsieur LEMOINE procède à la vérification des pouvoirs.

Nombre de voix : - Pour le C.A. : 12
- Pour les Comités Provinciaux et Régionaux : 32
- TOTAL : 44 VOIX

1. MOUVEMENTS DANS LES CLUBS

MOUVEMENTS DANS LES CLUBS 2012/2013

Fusions

Bxl 0024 CAPCI et Bxl 0288 – WATERMAEL BOISFORT

Devient : Bxl 0024 CAPCI-WB

Ht 1208 – VC ARES et Ht 2081 VC Oxyjeunes Farciennes

Devient : Ht 1208 VC Oxyjeunes Sodraep Farciennes

Ht 0811- VC Mont S/ Marchienne et Ht 5204 GPA

Devient : Ht 0811 – VC Mont S/ Marchienne

Changement de dénomination

Néant

Séparation de matricule

Néant

Démission

Ht 5201 – Avenir Volley Peruwelz

Lux 0522 – VC Lorrain 2000

Na 1613 – VC Natoye

Inactivité

Bt 0333 - UA AE

Nouveaux clubs

Na 5208 – VC Tellinam

Lux 5209 - VS SPORT

2. ALLOCUTION DU PRESIDENT

Le Président passe directement au point suivant (RAPPORT C.A.) et répond point par point à la note écrite reçue de M. DEHERDER au nom du C.P. HAINAUT.

A l'issue de l'intervention, aucune remarque n'est faite ni aucune question posée.

3. RAPPORT DU C.A.

Après l'intervention du Président, en réponse à la note du C.P. HAINAUT (qui avait été complétée par les remarques de M. FORGET, Responsable Technique), le RAPPORT EST APPROUVE par

26 OUI 6 ABSTENTIONS (C.P. HAINAUT)

4. TRESORERIE

H. MABILLE :

- Lit le rapport du VERIFICATEUR AUX COMPTES.
- Monsieur VANLEEuw pense que la maison du Boulevard Lambertmont devait être inscrite au bilan pour une valeur de 450.000 € (valeur minimale pour une vente).
- Les Comptes SONT APPROUVES par :

18 OUI (NAMUR, LIEGE, RVV, BRABANT (4)

contre

13 NON (LX (6) - HT (6) - BT (1))

1 ABSTENTION

5. ELECTIONS STATUTAIRES

- Remise d'un cadeau en remerciement à J. VAN LIERDE qui quitte le C.A.
- Monsieur G. FAVERO se présente brièvement en complément à la motivation de sa candidature.

Les autres candidats ne souhaitent pas ajouter quelque chose.

- M. FORGET précise que pour des raisons familiales, il ne peut assumer la fonction de Responsable Technique et retire sa candidature.

Il continuera à assurer l'INTERIM jusqu'à la désignation d'un nouveau titulaire.

- Il s'occupera toujours des Sélections Masculines.
- Messieurs GRUSELIN et LEMOINE assurent le dépouillement des votes.

44 VOIX puisque le C.A. a droit de vote en la matière.

TOUTEFOIS, avant le vote, un débat s'ouvre quant à l'application de cette dernière règle pourtant votée à la dernière A.G. A.I.F.

Le texte voté à la dernière Assemblée Générale n'a pas été introduit dans les textes (à cette époque, ce texte avait été voté à la majorité simple). Un nouveau texte est représenté et la modification est admise par 2/3 des voix.

Pour un vote aux 2/3 26 OUI contre 6 NON (BRABANT)

2. ALLOCUTION DU PRESIDENT

Le Président passe directement au point suivant (RAPPORT C.A.) et répond point par point à la note écrite reçue de M. DEHERDER au nom du C.P. HAINAUT.

A l'issue de l'intervention, aucune remarque n'est faite ni aucune question posée.

3. RAPPORT DU C.A.

Après l'intervention du Président, en réponse à la note du C.P. HAINAUT (qui avait été complétée par les remarques de M. FORGET, Responsable Technique), le RAPPORT EST APPROUVE par

26 OUI 6 ABSTENTIONS (C.P. HAINAUT)

4. TRESORERIE

H. MABILLE :

- Lit le rapport du VERIFICATEUR AUX COMPTES.
- Monsieur VANLEBUW pense que la maison du Boulevard Lambertmont devait être inscrite au bilan pour une valeur de 450.000 € (valeur minimale pour une vente).
- Les Comptes SONT APPROUVES par :

18 OUI (NAMUR, LIEGE, RVV, BRABANT (4)

contre

13 NON (LX (6) - HT (6) - BT (1))

1 ABSTENTION

5. ELECTIONS STATUTAIRES

- Remise d'un cadeau en remerciement à J. VAN LIERDE qui quitte le C.A.
- Monsieur G. FAVERO se présente brièvement en complément à la motivation de sa candidature.

Les autres candidats ne souhaitent pas ajouter quelque chose.

- M. FORGET précise que pour des raisons familiales, il ne peut assumer la fonction de Responsable Technique et retire sa candidature.

Il continuera à assurer l'INTERIM jusqu'à la désignation d'un nouveau titulaire.

- Il s'occupera toujours des Sélections Masculines.
- Messieurs GRUSELIN et LEMOINE assurent le dépouillement des votes.

44 VOIX puisque le C.A. a droit de vote en la matière.

TOUTEFOIS, avant le vote, un débat s'ouvre quant à l'application de cette dernière règle pourtant votée à la dernière A.G. A.I.F.

Le texte voté à la dernière Assemblée Générale n'a pas été introduit dans les textes (à cette époque, ce texte avait été voté à la majorité simple). Un nouveau texte est représenté et la modification est admise par 2/3 des voix.

Pour un vote aux 2/3 26 OUI contre 6 NON (BRABANT)

L'A.G. décide donc de l'adoption de ce principe qui doit donc être introduit dans les textes des Statuts et R.O.I.

Les résultats des votes sont les suivants :

2ème Vice-Présidente	Melle AM HABETS	37 OUI	6 NON	1 ABS
Secrétaire Général	M. G. FAVERO	8 OUI	36 NON	
Responsable des Joueurs	Mme A. SEPP	21 OUI	23 NON	
Responsable des Rencontres	Mme Th. LEFEVRE	22 OUI	21 NON	1 ABS

Melle A.M. HABETS et Mme Th. LEFEVRE SONT ELUES

Mme SEPP et M. FAVERO NE SONT PAS ELUS

M. FORGET avait retiré sa candidature.

RATIFICATION DES COMMISSIONS JUDICIAIRES

Au préalable, A. DAFFE lit le courrier de Monsieur GEUS qui a quitté la BELGIQUE et la Présidence de la Commission de Cassation.

Il propose de faire appel au Tribunal Arbitral du Sport pour remplacer cette Commission de Cassation.

Le Président rencontre avec R. BIVER (Président de la Commission d'Appel) (Mme DEMUYNCK empêchée) le Président du Tribunal Arbitral du Sport ce lundi 22 avril.

L'A.G. est d'accord avec le principe et l' élection des candidats qui devront préparer à l'attention du TAS le dossier de défense de l'A.I.F.

Résultats des votes :

- COMMISSION A.I.F.DES RECLAMATIONS

N. DE JONCKER	30 OUI	14 NON
R. GEORIS	41 OUI	3 NON
R. JACQUES	38 OUI	6 NON
B. PECHEUR	37 OUI	7 NON
M. SURETING	42 OUI	2 NON

- COMMISSION A.I.F. D'APPEL

P. CARABIN	36 OUI	8 NON
R. DANGRIAUX	42 OUI	2 NON
M. HOURLAY	40 OUI	4 NON
F. VAN HECKE	41 OUI	3 NON
Th. VAN KERCKHOVEN	41 OUI	3 NON

- COMMISSION A.I.F. DE CASSATION

L. JAUNIAUX	44 OUI	0 NON
-------------	--------	-------

Th. KHUC	42 OUI	2 NON
Ch. NOGARA	42 OUI	2 NON

6. MODIFICATIONS DES STATUTS ET DU R.O.I.

Après l'interruption, l'A.G. passe à l'examen des MODIFICATIONS AUX STATUTS ET AU R.O.I.

STATUTS

- La question du vote du C.A. lors de la désignation des personnes lors de l'A.G. a été acquise ci-avant.

R.O.I.

- Question de supprimer la seconde A.G. qui se déroule au mois de DECEMBRE.
Un nombre important d'articles s'y rapporte.
Décision NEGATIVE : DEUX A.G. seront toujours organisées.

Vote à l'unanimité sauf 6 VOIX (BRABANT)

- **Article 1051.1** : ajout du mois de délai pour convocation 1ère Assemblée Générale ordinaire - UNANIMITE.

- **Article 4110 : Rencontre de première et de réserve**

Accepté mais avec l'addition d'un paragraphe.

Un délai minimum d'une heure après laquelle le match n'est pas joué.

La Responsable des Rencontres prendra décision sur base du rapport reçu des arbitres.

- **Article 4230 - Forfaits**

Accepté à l'unanimité

- **Cotisations Article 3970**

Accepté par 26 OUI contre 6 NON (HAINAUT)

- **Indemnités d'arbitrage**

Article 5055

- Arbitrage des matches RESERVES en NATIONALE 2 DAMES

Pour que le match RESERVE soit arbitré par UN arbitre désigné par la C.P.A.

14 OUI (LG 6 / HT 6 / RVV 2)

18 NON (LX 6 / NA 6 / BT 6)

- Montant de l'indemnité à 50,00 € ACCEPTE par :

17 OUI (NA 6 / LUX 3 / LG 6 / RVV 2)

15 NON (LX 3 / BT 6 / HT 6)

(31 VOIX car R. MALENGREAUX (NA) quitte la séance)

- **Article 3950 Indexation**

Le toilettage proposé **ACCEPTE**.

- **Décision officielle publiée dans le Bulletin Officiel (VOLLEY FAN ou sur le Site).**

L'A.G. est d'accord pour le principe qu'une décision est officielle dès qu'elle est publiée sur le Site et / ou est reprise dans le Bulletin officiel.

Une série d'articles se rapportent à ce point :

1051, 1070, 1120, 1315, 1330, 4040, 4140, 4340, 4350.

- **Article 6005 Affiliés Loisirs**

La proposition de J.-P. HEYMANS est **ACCEPTEE**

23 OUI (NA 5 / LG 6 / RVV 2 / BT 4 / HT 6) 8 NON (BT 2 / LX 6)

- **Proposition C.P. LUXEMBOURG**

Ristourne de 10 % de la partie (hors assurance) de la cotisation au C.P.

ACCEPTEE par

17 OUI (NA 5 / LX 6 / HT 6) 14 NON (LG 6 / RVV 2 / BT 6)

- **Proposition de Monsieur VANDER VORST & Co concernant la scission du BRABANT**

Après que le Président ait bien précisé que cette scission devait se faire pour répondre à la situation de l'Etat Belge d'aujourd'hui mais que les implications en matière de Volley doivent être discutées par tous.

Monsieur VANLEEuw précise l'importance selon lui de reconnaître la Région de Bruxelles en tant que telle.

Un long débat s'ensuit puis il est procédé au vote quant au principe d'accepter aujourd'hui la scission de la Province de Brabant actuel en

Région BRUXELLES et en Région BRABANT WALLON

REFUS de la scission aujourd'hui

par 24 voix NON (HT 5 / LG 6 / RVV 2 / NA 5 / LX 6)

contre 5 voix POUR (BT)

et 2 ABSTENTIONS (HT 1 / BT 1)

Tous sont d'accord de discuter ensemble de cette scission dans les semaines à venir pour arriver à un consensus quant aux implications telles que représentativité, plan sportif (montées, ...).

- **Article 3609 Promesse de désaffiliation**

Le texte proposé **EST REFUSE** par

19 voix NON (LG 6 / NA 5 / HT 6 / RVV 2)

contre 11 voix POUR (LX 6 / BT 5)

et 1 ABSTENTION (BT)

- **Article 3797 Indemnités de formation en cas de transfert**

La proposition - **MODIFICATION 1 - EST ACCEPTEE** par

20 OUI (LG 6 / HT 6 / BT 6 / RVV 2)

11 NON (NA 5 / LX 6)

Lors d'une désaffiliation, le Club devra indiquer s'il souhaite obtenir des indemnités de formation. Il fournira un historique de l'affiliation du joueur/de la joueuse concerné(e).

La MODIFICATION 2

En modifiant l'âge de 29 ans de la MODIFICATION 1 en 25 ans **EST ACCEPTEE**.

Unanimité sauf 6 NON (NA 5 / BT 1).

La MODIFICATION 3 EST REJETEE

(augmentation du tarif de l'indemnité de formation)

CONTRE la proposition (LG 6 / NA 5 / LX 6 / RVV 2 / BT 3) soit 22 VOIX

POUR la proposition (HT 6 / BT 3) soit 9 VOIX

La MODIFICATION 4 est ACCEPTEE à l'UNANIMITE.

- **Article 4202 Remise générale**

La proposition recueille

12 votes FAVORABLES (HT 6 / BT 6)

contre 19 votes DEFAVORABLES (NA 5 / LX 6 / LG 6 / RVV 2)

7. INTERPELLATIONS

Aucune reçue.

8. DIVERS

Aucun.

L'Assemblée Générale est clôturée par le Président.

Rapporteur :

A. DAFPE

N.B. : L'ensemble des textes relatifs à ces décisions seront publiés dans les Statuts et le ROI par la Responsable des Statuts & Règlements.

Volley_lux

Commission des Rencontres

HABETS Anne-Marie

Rue neuve 77

6890 REDU

G.S.M 0498 – 26. 22. 02 Bureau 061/280 408

E.mail : am.habets@gmail.com

Aux Secrétaires des Clubs.

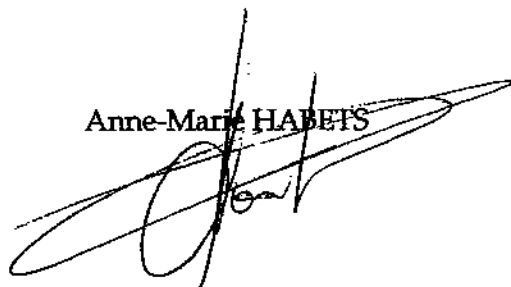
La saison n'est pas encore terminée pour certaines équipes...et déjà, il faut préparer le prochain championnat.

Et oui, vous avez bien lu : j'arrive avec mon traditionnel formulaire d'inscription ...

Afin de pouvoir fournir vos calendriers assez tôt et ainsi pouvoir être les premiers pour réserver vos salles, je vous demande donc de me faire parvenir vos inscriptions pour la date demandée soit le 15 MAI 2013.

D'avance, je vous en remercie.

Anne-Marie HABETS



INSCRIPTION AU CHAMPIONNAT 2013 – 2014

NOM DU CLUB : MATRICULE

Président : Secrétaire

Adresse Adresse :

Tél : GSM : Tél : GSM

@ :

@ :

Signature

Signature

Nombre d'équipe (s) inscrite(s) en :

1^{ère} Prov DAMES Dénomination équipe(s) :

Horaire rencontre 1^{ère}

2^{ème} Prov DAMES Dénomination équipe(s) :

Horaire rencontre 1^{ère}

3^{ème} Prov DAMES Dénomination équipe(s) :

Horaire rencontre 1^{ère}

1^{ère} Prov MESSIEURS Dénomination équipes(s) :

Horaire rencontre 1^{ère}

2^{ème} Prov MESSIEURS Dénomination équipes (s) :

Horaire rencontre 1^{ère}

A RENVoyer POUR LE MERCREDI 15 MAI 2013 à

HABETS Anne-Marie, rue Neuve 77 6890 R E D U

Prière d'indiquer sur une feuille annexe à ce formulaire d'inscription

L'endroit des rencontres (adresse complète de la salle)

Vos demandes particulières pour l'arrangement de vos rencontres

15.12.12	ATHENA	P1M	R18	€ 3	Feuille de match incomplète (pas nom des équipes)
	MESSANCY	P2M	R12	€ 3	défut C.I. (Thomas A)
	VC STABULOIS	P1D	R12	€ 3	défaut C.I (Kapavlinova)
	BERTRIX	P3D	R12	€ 3	défaut C. I (Jaumotte)
12.01.13	ATHENA	P3D	R12	€ 3	défaut licence Spiritus
23.02.13	JAMOIGNE	P2D	R12	€ 3	défaut licence PERANI E
02.03.13	MESSANCY	P3D	R12	€ 3	défaut CI Verdure A
	LAROCHE	P3D	R18	€ 3	feuille incomplète (pas délégué au terrain)
23.03.13	BOUILLON	P2D	R12	€ 3	défaut CI GHAZI
06.04.13	BOUILLON	Coupe	R12	€ 3	défut C.I COBRVILLE
	BOUILLON	P1D	Fr R2	€ 15	changement date contre Laroche (26/01/13)
	LA VIERRE	P2D		€ 15	changement date contre BOUILLON (26/01/13)
	ATHUS	P2D		€ 15	changement heure à Jamoigne (2/02/2013)
	LIBIN	P2D		€ 15	changement heure à Messancy (2/03/2013)
	LIBIN	P2D		€ 15	changement heure à Libramont (26/01/13)
	VC MARCHOIS	P1M		€ 15	changement heure contre Athena (12/01/13)
	CHAMPLON	P2D		€ 15	changement dte conte Jamoigne (13/04/2013)
	CHAMPLON	P2D		€ 15	changement date contre Houffalize (20/04/2013)
	BOUILLON	P2D		€ 15	changement heure à Libramont (20/04/2013)
	BOUILLON	P2D		€ 15	changement heure contre Messancy (23/02/2013)
	LA VIERRE	P1D		€ 15	changement date contre INSD Bastogne (8/03/2013)
	FORRIERES	P3D		€ 15	changement heure contre Bertrix (16/03/2013)
	ATHUS	P2D		€ 15	changement heure contre LIBIN (16/03/2013)
	LIBIN	P2D		€ 15	changement date contre LIBRAMONT (27/04/2013)
	Fémi Bastogne	P3D		€ 15	changement d'heure contre VC Stabulois (20/04/13)
	BOUILLON	P1D		€ 15	changement heure à Marche (20/04/13)

RESULTATS DES MATCHS DE CHAMPIONNAT DES WEEK-ENDS DES 13/14.04.,
20/21.04 ET 27/28.04.2013

P15

PlayOff P3 Dames.

RF12 V.C. Stabulois.-V.C. Baudets Bertrix. B
RF11 Fémina Bastogne.-E.V.B. Messancy.

1ère Rés.

3 - 1 2 - 1 20-25, 25-19, 25-16, 25-12.
3 - 2 0 - 3 25-22, 25-16, 16-25, 13-25, 15-13.

PlayOff P3(M) Dames.

SF11 V. Munalux Bouillon.(M)-Athéna. A (M)
SF12 V.C. Marchois. (M)-Athéna. B (M)

1ère Rés.

2 - 3 2 - 1 23-25, 25-20, 22-25, 25-17, 14-16.
2 - 3 2 - 1 26-24, 12-25, 25-21, 18-25, 6-15.

PlayDown P3 D+M.

TD11 V.C. Rochois. (M)-V.C. Stabulois.(M)

1ère Rés.

3 - 0 1 - 2 25-22, 27-25, 25-16.

SECRETARIAT

Changement dans les comités

VSPORT

PRESIDENT

REZER Sarah
Rue de la Synagogue, 46

6700 ARLON

GSM : 0454/21.16.94

E-Mail : sarah.rezer@hotmail.com

Matr. 5209

SECRETAIRE

BAETEMS Christelle
Rue de Marche, 25 Bte 5

6950 NASSOGNE

GSM : 0478/66.36.47

E-Mail : princesse-5300@hotmail.com